



Véhicule d'occasion acheté avec un an de garantie

Par **kudell56_old**, le **01/07/2007** à **15:50**

Bonjour,

Voilà j'ai acheté un véhicule d'occasion dans un garage avec un an de garantie, après un mois et demi j'ai eu un problème avec le pot d'échappement, le catalyseur était cassé, j'ai été chez mon vendeur et il m'a dit que le système d'échappement n'est pas garanti. Naïvement j'ai fait faire les réparations moi-même, le soir même j'ai eu une perte de puissance et j'ai remis la voiture au vendeur pour qu'il s'en occupe et maintenant que le concessionnaire Mitsubishi l'a réparé le vendeur me dit que c'est moi qui dois payer la facture car c'était un problème d'échappement donc j'ai lu le contrat et il est seulement marqué que l'air co et les systèmes électriques ne sont pas garantis ainsi que les matériaux qui s'usent, mais il n'est marqué nulle part que le système d'échappement n'est pas garanti et maintenant ma voiture est bloquée au garage tant que la facture n'a pas été payée et j'en ai besoin pour aller au travail. merci d'avance pour votre aide